

CONSTRUCTIONS ENDOCENTRIQUES ET EXOCENTRIQUES DES UNITÉS PHRASÉOLOGIQUES

María Isabel GONZÁLEZ REY
Universidad de Santiago de Compostela

1. LA PHRASÉOLOGIE: EMPLOIS COURANTS ET SAVANTS DU TERME

Depuis quelques décennies, la Phraséologie est une discipline reconnue dans le domaine des études linguistiques. Après des débuts hésitants datant de la fin du XIX^e siècle, elle se manifeste d'abord timidement dans des travaux de linguistique générale pendant la première moitié du XX^e siècle, et sera considérée comme discipline à part entière à partir des années 70. Longtemps ignorée des linguistes et annexée par la lexicologie, elle finit par s'en séparer et devient une science pleinement autonome, dotée d'un objet d'étude précis et d'une méthodologie concrète. Elle étudie les polylexèmes figés, cherchant à en dégager les caractéristiques formelles et conceptuelles à partir d'une analyse empirique de faits de langue. Cependant, le terme existait bien avant d'être pris dans un sens scientifique et s'employait dans la langue courante pour bien des propos.

1.1. Emplois courants du terme

En effet, le nom même de phraséologie date du XVIII^e siècle (1778) et réfère, tel qu'il est recueilli dans les dictionnaires (le *Trésor de la langue française*, le *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* de Paul Robert, le *Grand dictionnaire encyclopédique Larousse*), à trois types d'éléments:

- Ensemble de tournures propres à une langue, un milieu, une époque, un individu, un groupe ou une discipline;
- Ensemble d'expressions prétentieuses et vides de sens, synonyme de verbiage;
- Ensemble de phrases toutes faites, locutions figurées, métaphores et comparaisons figées, idiomatismes et proverbes présents dans l'usage d'une langue, et employés soit par un individu (à l'écrit), soit par un groupe donné (à l'oral).

De ces trois acceptions, deux groupes se dégagent pour définir le terme, l'un situé dans un pôle négatif, l'autre dans un pôle positif. Les caractéristiques positives relevées définissent le domaine comme un système de signes linguistiques composés de groupes de mots (polylexèmes) ayant un sens global, souvent figuré et métaphorique, configurés par des phrases toutes faites, locutions, idiomatismes et proverbes, et dont l'emploi s'échelonne en cinq niveaux selon:

- 1) Le nombre d'usagers: individuel (auteur, écrivain) ou collectif (peuple, communauté, groupe...);
- 2) Le statut social des auteurs ou des usagers;

- 3) Le milieu ou l'activité source de création: langages argotiques ou terminologiques de certains jeux ou métiers;
- 4) L'espace géographique: pays, régions, villes...;
- 5) L'époque: il existe des expressions vieilles, inusitées, ou archaïques mais toujours en usage, et modernes qui feront plus ou moins long feu.

Quant aux caractéristiques négatives, elles déterminent le champ phraséologique comme un ensemble de mots pompeux (si on les utilise à un niveau de langue trop soutenu), vides de sens (s'ils sont trop fréquemment employés), trompeurs (de par leur non littéralité), parfois hermétiques (de par leur opacité sémantique). Ces caractéristiques négatives proviennent de connotations liées à la notion d'emploi collectif, d'usage répandu d'expressions réitérées, rendant l'idée d'une phraséologie vide de sens, sans originalité, formée de phrases verbeuses à la manière d'un manuel de conversation figée.

Par contre, ces mêmes dictionnaires font une légère allusion à la considération de la phraséologie comme discipline, sans spécifier cependant s'il s'agit d'une discipline entendue dans un sens courant, en tant qu'activité quelconque, ou bien dans un sens spécialisé, en tant que domaine scientifique.

1.2. Emplois savants du terme

Les premières références théoriques portant sur la phraséologie entendue comme ensemble d'éléments linguistiques se trouvent dispersées au départ dans des ouvrages de linguistique générale. Les premières mentions apparaissent à la fin du XIX^{ème} siècle presque à la même époque à divers endroits. Ainsi, en ce qui concerne l'anglais, Henry Sweet (1891) fait allusion à l'existence de "phrases spéciales", nommées *idioms*, régulières du point de vue formel, mais irrégulières du point de vue sémantique. Peu après, pour le français, Michel Bréal (1897) signale aussi la présence de groupes de mots ("formules", "locutions", "groupes articulés") caractérisés par leur figement et leur opacité sémantique. Ferdinand de Saussure n'a pas négligé non plus dans son *Cours de Linguistique Générale* de rendre hommage aux unités phraséologiques qu'il nomme "locutions toutes faites". Albert Sechehaye (1921), pour sa part, s'intéresse à deux types de phraséologismes, les locutions et les mots composés, qui se distinguent par la perte d'identité sémantique des composants dans le premier cas, et sa conservation dans le second. Quant au linguiste hollandais C. de Boer (1922), il établit la démarcation entre ce qu'il nomme syntaxe figée ou locutionnelle et syntaxe vivante ou mobile.

Mais c'est à Charles Bally que revient le mérite de parler de phraséologie en tant que discipline pour la première fois¹ en France, en 1909, dans son *Traité de Stylistique fran-*

¹ Bien que la plupart des historiens phraséologues signale Ch. Bally (1909) comme le fondateur de cette discipline, A. Zuluaga (1980: 94) souligne cependant que Hermann Paul (1880) doit être considéré comme son précurseur puisqu'il indique déjà la présence d'expressions figées dans la langue, l'allemand en l'occurrence, caractérisées par leur structure d'éléments réagrupés formant un bloc, employées avec réitération et signifiant tout autre chose que ce que chaque formatif signifie séparément.

çaise, comme le signale cette citation où il fait allusion aux locutions et à la phraséologie: “Si, dans un groupe de mots, chaque unité graphique perd une partie de sa signification individuelle ou n’en conserve aucune, si la combinaison de ces éléments se présente seule avec un sens bien net, on peut dire qu’il s’agit d’une locution composée (...) c’est l’ensemble de ces faits que nous comprenons sous le terme général de Phraséologie” (Bally, 1951: 65-66). Après lui, des linguistes, tels que A.-J. Greimas (1960), E. Coseriu (1966), P. Guiraud (1973), F. J. Hausmann (1979, 1989), C. Buridant (1989), Gaston Gross (1988, 1996), et des lexicologues, comme A. Rey (1970, 1973, 1976, 1990), R. Galisson (1984), Maurice Gross (1982, 1988), C. Duneton (1990), B. Lafleur (1991), entre autres, ont apporté leurs contributions à la phraséologie française. Or, ce domaine linguistique n’a pas toujours été placé sous ce nom. En effet, bien que le terme de phraséologie soit désormais attaché à la discipline qui s’en occupe, plusieurs spécialistes ont tenté d’autres dénominations. Ainsi A. Rey l’a appelée *Sémantique idiomatique* et P. Guiraud *Idiomatologie*. Ce flottement terminologique est dû en partie à des hésitations quant au champ qui pouvait lui être attribué. Effectivement, comment le considérer: une sous-discipline de la lexicologie ou bien une discipline à part entière, autonome et indépendante? Le terme attribué par la communauté scientifique à la discipline linguistique qui s’occupe de groupes de mots fonctionnant comme un tout, continue d’être polysémique puisqu’il peut faire allusion à plusieurs aspects dans le domaine de la linguistique. Il peut représenter:

- Une discipline au sein même de la linguistique;
- L’objet d’étude de cette discipline, l’ensemble des éléments qu’elle étudie;
- Une aire terminologique déterminée, également appelée jargon ou langue de spécialité.

En effet, dans le premier cas, la phraséologie peut être entendue comme une discipline, autonome, dotée d’un objet d’étude et d’une méthodologie, en relation avec la linguistique générale. Deuxièmement, elle ne peut référer qu’à l’objet d’étude en question, envisageant l’ensemble des combinaisons lexicales fixes dans une langue donnée, en relation avec la linguistique appliquée, et même la linguistique contrastive. Enfin, elle peut ne faire allusion qu’à un domaine restreint, dans une langue choisie, à savoir l’ensemble des termes propres à un milieu, à une activité, coïncidant ainsi avec la notion de terminologie. Cette instabilité conceptuelle du terme scientifique relève également des priorités fluctuantes accordées au matériel phraséologique qui souffre également une certaine confusion terminologique: *phrases toutes faites, locutions, idiotismes, expressions idiomatiques, formules, clichés*, suivi d’un long et cetera. Toutes ces appellations réfèrent à un nombre infini d’éléments polylexicaux, figés, de nature formelle hétérogène, qui sont désormais nommés unités phraséologiques et qui composent l’ensemble phraséologique, aussi bien en langue générale qu’en langues de spécialité.

1.3. Justification terminologique

Mais pourquoi le terme de phraséologie l’a remporté sur les autres? En fait, cela provient de la difficulté à cataloguer les unités phraséologiques, ces unités présentant

effectivement une ambiguïté quant à leur statut linguistique. Il s'agit d'éléments lexi-co-syntactiques dont la catégorie se trouve à mi-chemin entre le lexique et la grammaire: ils sont tantôt situés au niveau du mot, du fait de se comporter comme un tout, tel un signe doté de signifiant et de signifié assumant les mêmes fonctions qu'un nom, un adjectif, un verbe, un adverbe, etc.; tantôt au niveau du syntagme et même de la phrase, puisque ces unités représentent une combinaison de lexèmes syntaxiquement liés. Rangées dans la catégorie des mots, les unités phraséologiques ont été en effet longtemps rattachées à la lexicologie. En tant que structures, elles ont été également étudiées par la grammaire. Il faut donc délimiter le champ de recherche de cette discipline en tenant compte des deux niveaux où elle est située: comme mot et comme phrase.

Si l'on cherche à assimiler l'unité phraséologique à un mot, les points communs qui les rapprochent sont les suivants: le mot étant formé d'une suite de sons ou de lettres, il existe de fait, avant d'être actualisé; bien que pourvu de deux faces, signifiant et signifié, qu'il subisse des marques morphologiques et ait un comportement fonctionnel déterminé dans la phrase, il peut également supporter des déplacements d'ordre sémantique et morphofonctionnel lorsqu'il est lié à une situation discursive donnée. Ainsi, un seul mot peut à lui tout seul former une phrase (ce que Grevisse (1988: 260) nomme le *mot-phrase*): *Adieu! Tiens! Vous! Quoi?*

En ce qui concerne la phrase, il s'agit d'une entité grammaticale virtuelle, d'un modèle abstrait de fonctionnement dans le discours, chaque partie pouvant être assumée par un nombre illimité de combinaisons dont le choix se fait en fonction de paramètres pragmatiques (locuteur/interlocuteur, message, contexte, canal, etc.). D'autre part, une phrase n'est pas toujours égale à elle-même, c'est-à-dire, elle peut à son tour faire partie d'un niveau supérieur. C'est lorsqu'elle s'actualise et se lexicalise qu'elle devient à son tour une unité lexicale. C'est le cas des parémies en général (proverbes, dictons, maximes, etc.).

Entre le mot et la phrase, se trouve le syntagme qui est, lui aussi, une entité grammaticale virtuelle jusqu'à ce que, par actualisation et lexicalisation, il se fige et devient une unité lexicale, existant de fait. Appelé alors, nom composé, locutions ou expressions idiomatiques, il s'agit en tout cas d'une unité nouvelle, constituée d'éléments qui perdent partiellement leur sens propre (c'est le phénomène de l'extension sémantique) ou bien acquièrent de nouveaux sèmes (c'est le phénomène de la spécialisation ou restriction sémantique). Au niveau morphofonctionnel, cette nouvelle création lexicale peut impliquer un changement de catégorie grammaticale, par le biais de la nominalisation, l'adjectivation, entre autres, d'éléments qui au départ étaient verbaux, adjectivaux, adverbiaux, par exemple.

Ainsi, mot-phrase, syntagme-phrase ou phrase, les éléments dont s'occupe la phraséologie justifient pleinement le nom accordé à cette discipline. Or, l'analyse des unités composées que nous allons entreprendre sous le nom d'unités phraséologiques (UP) n'est pas un sujet tout à fait nouveau puisque traditionnellement ce phénomène de création lexicale, dénommé **composition**, était déjà à l'étude dans le passé, comme nous allons le voir.

1.4. La grammaire traditionnelle

L'ouvrage de A. Darmesteter, *Traité de la formation des mots composés* (1874), ouvrage où il distingue les constructions déviantes (*p.e.*, l'effacement du substantif *oiseau* dans *rouge-gorge*) et les constructions devant leur existence au temps, c'est-à-dire à la fréquence de coapparition de termes, marque le début d'une réflexion théorique sur la composition². Or, il est curieux d'observer que dans la grammaire traditionnelle qui s'est développée à partir de ces assises théoriques seule la catégorie du nom ait reçu l'appellation de *composé*, le reste des combinaisons ayant été désigné sous le terme de locutions (locution adjectivale, adverbiale, verbale, conjonctive, prépositionnelle).

Effectivement, la composition de mots nouveaux de nature substantive a davantage attiré l'attention des linguistes qui lui ont attribué des dénominations diverses. Ainsi, F. de Saussure (1974: 242) appelle **agglutination** le fait que "deux ou plusieurs termes originellement distincts, mais se rencontrant souvent en syntaxe au sein d'une même phrase, se soudent en une unité absolue et difficilement analysable". Quant à Ch. Bally (1965: 94), il élargit le domaine de la composition à des catégories autres que le nom, en appelant "**composé** un syntagme virtuel caractérisé qui désigne, en la motivant, une idée unique". C'est là une définition large qui cherche à s'appuyer sur des critères formels et sémantiques. En effet, un syntagme est, par définition, toujours virtuel puisqu'il s'agit d'une unité grammaticale fonctionnant comme modèle général et abstrait de construction syntagmatique qui existe lorsqu'elle s'actualise. Or, un composé est une unité lexicale qui existe de fait, avant même d'être actualisée. Il est vrai cependant que par l'introduction d'un seul exemple de mot composé l'usager reçoit un schéma de composition dont il se sert pour en créer d'autres. Mais il en est ainsi pour tout syntagme figé. En ce qui concerne la forme d'un composé, il peut être constitué par l'union de deux lexèmes unis par un trait d'union (*porte-plume*), par une préposition (*boîte à chapeaux*), ou juxtaposés (*assurance vieillesse*). Quant à l'aspect sémantique, Bally reprend à son compte la définition de Darmesteter (1874): "Le nom composé évoque dans l'esprit non les images distinctes répondant à chacun des mots composants mais une image unique".

Or, il s'agit là, sous forme embryonnaire, de la théorie de l'idiomaticité ou de la non compositionnalité des formatifs d'une unité phraséologique. Celle-ci consiste dans le fait qu'un syntagme composé et figé est constitué de termes, séparément autonomes, formant ensemble une unité nouvelle pourvue d'une image unitaire, différente de celles que représente chaque terme pris isolément. C'est surtout sur le critère sémantique que Bally appuie sa définition de composé, qu'il oppose à groupe locutionnel et à groupe syntaxique. Alors qu'un composé accepte des changements sur l'axe paradigmatique (*pot à eau*, *pot à vin*, *pot à lait*), le groupe locutionnel n'en accepte aucun (*pot au feu*). De même, alors qu'un composé est susceptible d'être remplacé par un mot unique (*oiseau-mouche* = *colibri*), le groupe syntaxique n'a pas d'équivalent dans les mots simples (*bijou précieux*).

Les définitions actuelles sur la composition, inspirées de cette tradition, sont encore bien confuses si l'on compare deux ouvrages, le *Dictionnaire de Linguistique* de J.

² Cf. G. Gross (1996: 25).

Dubois *et alii* (1973: 109) d'une part et le *Le bon usage* de M. Grevisse (1988: 254), d'autre part. Le premier définit ainsi la composition: "Par composition, on désigne la formation d'une unité sémantique à partir d'éléments susceptibles d'avoir par eux-mêmes une autonomie dans la langue. A ce titre, la composition est généralement opposée à la dérivation, qui constitue les unités lexicales nouvelles en puisant éventuellement dans un stock d'éléments non susceptibles d'emploi indépendant. On oppose ainsi des mots composés comme *timbre-poste*, *portefeuille*, et des dérivés comme *refaire*, *malheureux*, etc." Le second de cette autre manière: "On appelle composition le procédé par lequel on forme une nouvelle unité lexicale en unissant deux mots préexistants. Cette définition s'applique à la composition proprement dite. Mais il y a des composés qui résultent de la nominalisation ou du figement d'un syntagme, outre ceux qui résultent de la dérivation sur un syntagme ou un composé."

En ce qui concerne la première définition, G. Gross (1996: 4-5) signale la confusion commise par les auteurs du *Dictionnaire* (Dubois *et alii*, 1973: 109) lorsqu'ils complètent plus loin: "On appelle mot composé un mot contenant deux, ou plus de deux, morphèmes lexicaux et correspondant à une unité significative: *chou-fleur*, *malheureux*, *pomme de terre* sont des mots composés." En effet, si nous comparons les deux articles, le terme *malheureux* figure comme dérivé dans le premier et comme mot composé dans le second. Quant à la deuxième définition, celle M. Grevisse, elle distingue deux types de composés: la composition de deux mots (les composés proprement dits); la composition de syntagmes ou de phrases, résultant des notions de nominalisation et figement. Il prend donc la composition dans un sens large, composés et syntagmes figés, ou locutions, relevant du même procédé. Pour bien comprendre la différence entre les termes cités, voici les définitions fournies par M. Grevisse, résumées du contenu compris entre les paragraphes 176 et 181 (Grevisse, 1988: 254-263):

- *Un syntagme*: c'est une unité grammaticale, une association qui peut être occasionnelle, libre. La typologie des syntagmes est la suivante: syntagme nominal, adjectival, pronominal, verbal, adverbial, prépositionnel. Dès qu'une unité grammaticale ou syntagme devient une unité lexicale, elle se lexicalise ou se fige, et devient alors une locution;
- *Une locution*: c'est une unité de lexique, une association permanente qui appartient à la langue et dont les mots sont séparés par des blancs dans l'écriture. La typologie des locutions possibles est la suivante: locution nominale (*chemin de fer*), adjectivale (*comme il faut*), pronominale (*quelque chose*), verbale (*avoir lieu*), adverbiale (*tout à fait*), prépositionnelle (*quant à*), conjonctive (*bien que*), interjective ou locution-phrase (*Par exemple*)³. Les proverbes sont considérés des espèces de locutions, non au niveau du syntagme mais de la phrase.

³ M. Grevisse introduit une innovation dans l'édition de 1988, dans la catégorie des mots invariables opposée à celle des mots variables (nom, adjectif, déterminant, pronom et verbe), à savoir la catégorie du mot-phrase qui se distingue par le fait de former à lui seul une phrase: *Adieu! Bonsoir!* C'est pourquoi, il parle également de locution-phrase au niveau supérieur.

- *Un composé*: c'est une unité de lexique, une association permanente qui appartient à la langue (comme la locution) dont les formatifs sont coagulés ou séparés par des traits d'union⁴.

Dans ces définitions aucune référence d'ordre sémantique ni pragmatique n'a été faite au comportement des mots composés. Le terme "composition" s'est enrichi de toutes sortes de nuances, ce qui a d'ailleurs contribué à rendre le mot polysémique et la notion confuse, mais a peu contribué à éclaircir le phénomène de création lexicale. Or, celle-ci se trouve être un procédé important dans une langue donnée puisqu'il permet d'en augmenter le fonds au moyen d'innovations à partir de termes préexistants par un besoin qui naît la plupart du temps des progrès techniques et technologiques, les nouveaux concepts et objets exigeant la formulation de nouvelles désignations. C'est pourquoi la perspective traditionnelle est insuffisante à rendre compte de l'importance du phénomène et une science nouvelle, la Phraséologie, se charge désormais de son étude.

2. LES CONCEPTS D'ENDOCENTRISME ET D'EXOCENTRISME

Pour expliquer la construction formelle et sémantique des unités phraséologiques, l'on peut avoir recours aux concepts d'endocentrisme et exocentrisme, concepts introduits par Bloomfield en 1933, pour exposer les deux patrons de formation que suivent les constructions syntaxiques. La distinction faite au départ pour démarquer les deux types a été fondée sur l'analyse de la structure syntagmatique. Ensuite, endocentrisme et exocentrisme se sont enrichis de nouvelles nuances différentielles, provenant de critères fonctionnalistes, sémantiques et prédicatifs qui mettent en évidence l'évolution subie par ces deux concepts depuis leur création.

2.1. Critères structuralistes

L'explication apportée par les structuralistes définit l'endocentrisme comme un mécanisme permettant de construire un syntagme composé de constituants immédiats dont la résultante appartient à la même classe formelle que l'un d'entre eux. L'exocentrisme, par contre, sert à mettre en présence des éléments appartenant à des catégories différentes pour en former une nouvelle. La différence consiste donc dans le fait qu'une construction dite endocentrique est constituée de composants liés entre eux par un rapport de subordination ou de coordination, sans changement de catégorie lexicale ou grammaticale, tandis qu'une construction dite exocentrique est représentée par une suite d'éléments formant entre eux une nouvelle classe formelle, différente de celle des constituants. Ainsi, *très*, *bel* et *enfant* peuvent représenter une construction endocentrique

⁴ L'oscillation des formes composées entre le trait d'union et l'agglutination marque deux moments différents de la composition sur l'axe diachronique d'une langue dont la tendance condensatrice, selon Bally (1950: 315), est d'aboutir au mot simple.

composée de formatifs subordonnées entre eux: *très bel enfant*, le tout constituant un syntagme nominal qui continue d'appartenir à la catégorie des noms, comme celle de son mot-pivot *enfant*. Il en est de même, selon Martinet (cité par Mounin, 1974), des dérivés comme *jaunâtre*, formé à partir de *jaune*, et qui continue d'être un adjectif, comme celui-ci. Par contre, *Jean court* ou *à la maison* constituent des suites dont le résultat place le syntagme dans une catégorie formelle autre que celle de ses composants. Il en est ainsi, toujours selon Martinet, des dérivés comme *composition*, dont la formation nominale résulte de la combinaison d'un verbe (*composer*) et d'un suffixe (*-ition*). Cette explication initiale, reprise depuis par nombres de linguistes à visée structurale, a subi une évolution subtile adaptée aux intérêts de chaque spécialiste.

2.2. Critères fonctionnalistes

Ainsi, les fonctionnalistes (cf. G. Rojo et T. Jiménez Juliá, 1989) remplacent l'épreuve du changement de catégorie par celle de fonction pour distinguer les deux types de constructions. Si l'un des constituants d'un syntagme garde la même fonction dans la phrase que l'expression composée dans son entièreté, elle est alors endocentrique, comme dans l'exemple suivant: *Jean habite loin de la ville* qui peut être réduit à *Jean habite loin*. Si dans un syntagme donné aucun composant ne peut remplir la fonction du tout, l'expression est alors exocentrique, comme c'est le cas dans *Il a été accusé de vol* où ni *de* ni *vol* ne peut assumer à lui seul la fonction de l'expression entière. S'inscrivant en faux contre cette vision traditionnelle de la dichotomie bloomfieldienne, J. Lago Garabatos (1993) introduit un troisième type de construction syntaxique, à savoir la construction appositive⁵. Nous produisons partiellement le tableau récapitulatif où il présente les propriétés de chaque type (*Ibid.*: 429):

Construction endocentrique	Construction appositive	Construction exocentrique
<i>Un ou plusieurs de ses constituants immédiats sont capables de remplir la même fonction syntaxique que l'ensemble de la structure dont ils font partie.</i>	<i>Les deux constituants immédiats de la construction appositive sont capables, indépendamment l'un de l'autre, de remplir la même fonction syntaxique que l'ensemble de la structure initiale dont ils font partie.</i>	<i>Les deux constituants immédiats d'une construction exocentrique ne sont pas capables, indépendamment l'un de l'autre, de remplir la même fonction que l'ensemble de la structure dont ils font partie.</i>

Ce travail a le mérite de remettre en question la base fondée sur la possibilité qu'a le tout, ou un seul intégrant, d'assumer la fonction syntaxique de l'énoncé entier pour

⁵ Pour voir les caractéristiques de la structure appositive, cf. Lago 1991, pp. 487-520.

pouvoir distinguer les constructions endocentriques et les constructions exocentriques. Par ailleurs, il se trouve à mi chemin entre les conceptions formalistes et sémantiques car il souligne le fait que le sens change tout à fait si l'on réduit le tout à un seul de ses composants. En effet, il est très différent de dire *j'ai un panier à pain*, et dire *j'ai un panier*.

2.3. Critères composites

D'autres linguistes ont suivi des critères composites, formels et sémantiques à la fois, pour démarquer les deux types de constructions, surtout en ce qui concerne les séquences figées. Ainsi G. Gross (1996) définit les composés endocentriques fixes par la présence d'un substantif-tête qui représente le pivot ou le centre de la suite, les autres éléments servant de détermination ou de spécification quelconque. Ce mot pivot peut être employé seul après effacement des autres composants, comme par exemple: *panier à pain/à salade; porte de garage/d'entrée*. Ce type de composés a la particularité de constituer une désignation du référent par le biais d'une expression directe et descriptive de l'objet. Les termes composants gardent leur sens premier de telle sorte que le sens global représente la somme des significations de chaque élément. Par contre, les composés exocentriques constituent des suites où aucun formatif ne peut être effacé ni remplacé. Il n'existe pas de mot-pivot, chaque élément exigeant la présence de l'autre pour justifier la sienne. Citons comme exemple des expressions telles que *panier percé* ou *cordon-bleu* où il est évident que chaque formatif doit coapparaître pour signifier autre chose que ce que chaque élément signifie séparément. Le sens est alors non compositionnel ou non sommatif, construit grâce à une procédure métaphorique des termes.

2.4. Critères prédicatifs

Il y a enfin des spécialistes qui établissent la dichotomie endocentrisme/exocentrisme en s'appuyant sur l'épreuve de la prédicativité sous-jacente à la construction endocentrique. C'est le cas de M. Grevisse (1988: 255) pour qui les termes d'un composé endocentrique se trouvent dans la même relation qu'un sujet et un prédicat comme dans les expressions *un arc-en-ciel*, c'est-à-dire "un arc qui est dans le ciel" ou *une autoroute*, à savoir "une route qui est pour les autos". Par contre, dans les composés exocentriques les constituants immédiats correspondent au prédicat d'un sujet extérieur au composé. Ainsi *un rouge-gorge* est "un oiseau qui a la gorge rouge" ou encore *un porteplume* est "un objet qui porte la plume". A partir de cette argumentation, l'auteur établit une typologie des composés formés par endocentrisme ou exocentrisme en distinguant les composés proprement dits tels que les noms composés (*abat-jour*), les verbes composés (*contrebalancer*), les adjectifs composés (*aigre-doux*) et les autres composés pouvant résulter de la nominalisation d'un syntagme (*un hors-la-loi*), ou d'une phrase (*une marie-couche-toi-là*) ou bien du figement d'un syntagme (*main-forte*).

Une fois que nous avons fait le tour aux différentes manières d'envisager les concepts d'endocentrisme et d'exocentrisme, nous en concluons qu'il y a eu évolution dans les critères d'application pour distinguer les deux patrons de formation des constructions syntaxiques. Il s'agit de voir maintenant comment ces deux concepts fonctionnent en ce qui concerne les unités phraséologiques.

3. LE MATÉRIEL PHRASÉOLOGIQUE

Comme il a été déjà dit, l'objet d'étude de la phraséologie est l'ensemble des groupes de mots formant un tout et fonctionnant en tant que tel. Polylexicalité et figement sont les traits formels communs les plus importants pour les caractériser. Par contre, ces unités, à structure hétérogène, sont pourvues d'une dimension fonctionnelle et sémantique que l'endocentrisme et l'exocentrisme permettent de cerner.

3.1. L'aspect formel des UP

Du point de vue formel, les unités phraséologiques sont généralement considérées comme des signes linguistiques polylexicaux, c'est-à-dire, composés d'au moins deux mots agencés dans un ordre plus ou moins figé et qui fonctionnent comme un tout. Cependant, nous sommes d'avis qu'un seul mot pourrait à lui seul constituer une unité phraséologique quand son emploi entre dans l'ordre de l'idiomaticité d'une langue, c'est-à-dire lorsque ce mot renferme un énoncé⁶ dont la traduction ne peut être rendue littéralement dans une langue étrangère sans commettre une incongruité. C'est pourquoi, s'il fallait faire une première distinction grammaticale des UP elle devrait correspondre à une première dichotomie dans son comportement en langue: l'unité phraséologique peut constituer un énoncé en elle-même, dans son entièreté, ou bien être un intégrant, une partie de l'énoncé. S'agissant d'unités figées du point de vue syntaxique, sémantique et pragmatique, certains énoncés sont composés:

- D'un seul mot: *Soit! Tiens! Merci. Allez!*
- D'un syntagme: *De rien! Mon oeil!*
- D'une phrase simple: *Comment allez-vous?*
C'est bien fait.
Tant pis pour toi.
Revenons à nos moutons!
Les jeux sont faits;
- D'une phrase composée: *Arrête ton char, Benhur, la course est finie.*
C'est l'intention qui fait l'action.
Si l'on rosse ton voisin, tu peux préparer tes reins;

⁶ Nous définissons l'énoncé comme la structure pourvue à la fois d'indépendance syntaxique et sémantique.

- D'un texte: tout texte écrit ou oral élaboré pour la récitation (prières, poèmes, chansons, etc.).

En ce qui concerne les non-énoncés, ou les unités-parties, il s'agit surtout de constructions polylexicales, formées de mots dont la combinaison les élève au rang immédiatement supérieur, c'est-à-dire le syntagme. Voici un court échantillon servant d'illustration:

Le syntagme de nature:

- nominale: *Une oie blanche. Un coureur de jupons.*
- adjectivale: *Doux comme un agneau. Sain et sauf.*
- adverbiale: *Tout d'un coup. En un clin d'oeil. À se lécher les doigts.*
- verbale: *Jeter l'argent par la fenêtre. S'en laver les mains. Avoir la puce à l'oreille.*
- prépositive: *À cause de.*
- conjonctive: *Au fur et à mesure que.*

Ainsi, le domaine phraséologique peut être échelonné en quatre niveaux syntaxiques, d'après la structure interne: le mot, le syntagme, la phrase (simple ou complexe) et le texte. Du point de vue grammatical, ces niveaux peuvent à leur tour constituer un énoncé ou un non-énoncé. Or, cette typologie catégorielle des UP n'est pas représentative de leur comportement en langue car elles ne remplissent pas toujours les mêmes fonctions. C'est pourquoi nous nous manifestons en faveur d'une position fonctionnaliste pour décrire les unités phraséologiques, comme nous allons le voir dans ce qui suit.

3.2. L'aspect fonctionnel des UP

En effet, nous estimons qu'une expression figée n'est pas répertoriable sous une catégorie lexicale ou grammaticale déterminée puisque sa structure polylexicale l'empêche d'avoir la même distribution syntaxique que la catégorie simple à laquelle on l'associe. Si pour les mots simples, il est facile d'assimiler nature et fonction (p. ex., *cou-rageux* est un adjectif de par sa forme et de par ses fonctions d'épithète, d'attribut ou de mise en apposition, selon la grammaire traditionnelle), il n'en est pas de même en phraséologie. Lorsque nous parlons de la catégorie d'une unité phraséologique, il faudrait parler de catégorie fonctionnelle. Ainsi, si un mot simple peut être un intégrant de la phrase ou bien un énoncé autonome du point de vue formel et sémantique, il en est de même pour le syntagme: prenons l'exemple d'un syntagme adjectival qui peut jouer dans la phrase le rôle d'un attribut, ou bien d'un circonstanciel: *Il était vert de peur; Il entra, vert de peur*. La phrase, enfin, nous l'avons vu dans l'échantillon, peut être simple, juxtaposée ou subordonnée. En bref, les UP sont des éléments polyfonctionnels susceptibles d'être des intégrants syntaxiques ou bien des énoncés. Comme intégrants, elles sont de nature syntagmatique ou locutionnelle, mais comme énoncés, elles peuvent être composées de n'importe quel type d'éléments: mot, syntagme, ou phrase.

3.3. L'aspect sémantique des UP

Du point de vue sémantique, les unités phraséologiques suivent plusieurs modèles de construction du sens selon une progression qui va depuis la compositionnalité sémantique des formatifs à la non compositionnalité. C'est-à-dire qu'il y a des composés totalement transparents du point de vue du sens et des composés totalement opaques, en passant par un stade de transparence ou d'opacité partielles. Cette nature scalaire du sémantisme des unités phraséologiques débute par la littéralité des composants pour aboutir à la figuralité des termes au moyen de procédés de styles comme la métaphore ou la métonymie. Ainsi une expression telle que *porter plainte* est monosémique car elle est décodable en additionnant les sèmes des deux termes, tandis qu'une expression telle que *couper la poire en deux* est polysémique car susceptible d'une lecture littérale et figurée, puisqu'elle peut référer à l'acte même de couper une poire en deux ou bien au fait de partager à parts égales, et enfin une expression telle que *prendre ses jambes à son cou*, grammaticalement possible bien qu'irrégulière quant au régime espéré, est d'une incongruité sémantique remarquable du point de vue logique. Elle est toutefois décodable grâce à un mécanisme de réajustement sémantique qui permet une transposition des sèmes, procédé consistant en une rupture des règles de sélection, en termes littéraires, ou bien qui, comme le définit A. Rey (1976: 833), "ne respecte pas les règles de projection valables pour la production de la langue".

Une fois analysées du point de vue formel, fonctionnel et sémantique, il est évident que les unités phraséologiques constituent des éléments hétérogènes difficiles à systématiser. C'est pourquoi les concepts d'endocentrisme et d'exocentrisme, tels qu'ils ont été analysés plus haut, compte tenu de leur évolution, peuvent contribuer à expliquer la formation de ce type de composés.

3.4. Les UP endocentriques et exocentriques

Ainsi, si nous appliquons les concepts d'endocentrisme et d'exocentrisme depuis le point de vue initial, c'est-à-dire, d'après la formation ou pas d'une nouvelle catégorie lexicale ou grammaticale, la distribution des UP seraient la même qu'au départ, à savoir, seulement les syntagmes nominaux (*un médecin légiste, une oie blanche*), adjectivaux (*sain et sauf, muet comme une carpe*), adverbiaux (*avant-hier, en un clin d'oeil*) et verbaux (*donner carte blanche, couper les cheveux en quatre*) pourraient être endocentriques, tandis que les phrases (*Les jeux sont faits, le devoir avant tout*), les syntagmes prépositionnels (*en vue de, dans le but de*) et conjonctifs (*dans la crainte que, à condition que*) seraient exocentriques.

D'un point de vue fonctionnel, cette fois, les UP constituent des constructions syntaxiques endocentriques si l'un des composants immédiats peut remplir la même fonction que la construction dans son entièreté. Par exemple, l'expression idiomatique verbale *Il pleut à verse* peut être réduite à *Il pleut*, d'où l'on déduit que le verbe est le mot-pivot de l'expression tandis que *à verse* représente un composant non indispensa-

ble, même remplaçable par d'autres syntagmes: *Pleuvoir à seaux, à flots, comme une vache qui pisse*, etc. Il en est de même de certaines UP nominales (ex. *Il faut appeler un médecin (légitime/traitant/de famille, etc.)*), adjectivales (*C'est une pile de longue/courte durée*) et adverbiales (*Elle travaille à plein temps/à mi-temps/à temps complet/à temps partiel*). Dans une construction exocentrique, par contre, aucun des constituants ne peut assumer la même fonction que la construction entière. Par exemple, dans une phrase comme *Il travaille dans le but de gagner beaucoup d'argent*, le composé phraséologique *dans le but de* est constitué d'éléments qui ne peuvent se passer les uns des autres pour remplir la fonction de l'ensemble. Ainsi les UP exocentriques sont des éléments qui fonctionnent comme un tout, où chaque composant est dépendant du reste des formatifs pour remplir la fonction grammaticale imposé par l'ensemble.

Par ailleurs, la dichotomie bloomfieldienne est également pertinente pour les UP d'un point de vue sémantique. En effet, la différence de traitement phraséologique entre le composé endocentrique *panier à pain* et le composé exocentrique *panier percé*, tous les deux pouvant être considérés comme des unités polylexicales, figées, répétées et institutionnalisées, réside dans le calcul sémantique des formatifs. Si ce calcul est sommatif dans sa signification globale, il s'agit alors d'un composé endocentrique où les termes sont en rapport hiérarchique entre eux, l'un constituant le centre et les autres la périphérie (ex. *Arrêt cardiaque, entamer un procès, lu et approuvé*). Mais s'il ne l'est pas, c'est-à-dire si les composants perdent leur sens premier pour construire entre eux un sens second où chaque terme est indissociable de l'autre, alors le composé est exocentrique (ex. *Un coureur de jupons, casser les pieds, à tombeau ouvert*).

Cependant, tous ces critères seraient insuffisants s'ils étaient appliqués séparément et sans tenir compte surtout de l'idée avancée par M. Grevisse, à savoir le rapport entre le signifiant et le signifié. En effet, bien que cet auteur ait eu recours à l'épreuve de la prédicativité sous-jacente à l'expression composée pour distinguer si elle était endocentrique ou exocentrique, ce que nous retenons, en fait, de cette théorie c'est la façon de décrire un objet, une action ou un procès sous une forme polylexicale. Si au moins l'un des termes adjacents appartient au champ notionnel auquel réfère l'ensemble, et si l'ensemble est formé de composants mis au service de l'expression référentielle, dénotative du monde extérieur, en somme équivalant à la première désignation, alors la construction de l'unité phraséologique est dite endocentrique: signifié et signifiant se joignent à travers une expression directe. Par contre, si l'unité est formée de constituants qui sont pris en dehors du champ notionnel auquel réfère l'ensemble, et si le sens global relève de l'expression inférentielle, connotative du monde extérieur, en somme équivalant à la seconde désignation, alors elle est dite exocentrique. Dans le premier cas, les formatifs de l'unité désignent directement l'objet, l'action ou le procès auxquels ils font allusion, dans le second ils le désignent indirectement, à travers ses attributs. Ainsi, *un panier à pain, un médecin légiste, sain et sauf, porter plainte, s'acquitter d'une dette*, sont autant d'objets, d'actions ou de procès désignés par le biais de la construction compositionnelle et référentielle, donc endocentrique. Tandis que *un panier percé, un coureur de jupons, à tue-tête, prendre ses jambes à son cou, tomber des cordes* représen-

tent des objets, des actions ou des procès désignés au moyen d'une combinaison non compositionnelle, inférentielle, donc exocentrique.

En fait, l'intérêt que représente pour nous la dichotomie bloomfieldienne, c'est qu'elle nous permet de revenir à la première classification que nous avons faite des UP, à savoir les UP énoncés et les UP intégrants. En effet, nous allons voir comment des critères à la fois formels, sémantiques et pragmatiques interviennent pour déterminer chaque type de construction. Ainsi, les UP énoncés constituent des constructions exocentriques du fait de ne pas être décodables à partir de la somme des signifiants mais d'être interprétables à partir de la situation d'énonciation. Leur forme, leur sens et leur emploi sont redevables à des raisons qui se trouvent au dehors d'eux-mêmes. Ainsi, des expressions telles que:

- Tiens!
- D'accord.
- De rien.
- Il n'y a pas de quoi.
- Quand le chat n'est pas là, les souris dansent.

constituent des énoncés à construction exocentrique pour les raisons suivantes:

1.° Aucun formatif n'est effaçable ni remplaçable, au niveau de la structure;

2.° Le sens global n'est pas compositionnel, au niveau du sémantisme;

3.° Le sens n'est décodable qu'à partir de la situation d'énonciation, pouvant être interprété différemment selon les intentions illocutoires du locuteur ou les attentes de l'interlocuteur.

Quant aux UP intégrants, construites sous forme de syntagme (nominal, adjectival, adverbial, verbal, prépositionnel ou conjonctif), elles peuvent être endocentriques ou exocentriques selon les propriétés qui caractérisent chaque type de constructions. Ainsi, les syntagmes phraséologiques endocentriques sont composés autour d'un mot-pivot, certains composants pouvant être remplaçables ou effaçables, leur sens étant totalement ou partiellement compositionnel, leur emploi ayant pour fonction de désigner le monde par le biais de la référence et de la dénotation. Les syntagmes phraséologiques exocentriques, par contre, sont constitués par des formatifs sans rapport de subordination entre eux, à sens non compositionnel et dont l'emploi a pour fonction d'exprimer les faits, les actions ou les procès par le biais de l'attribution, l'interprétation, l'inférence et la connotation. Voici, à titre d'exemple, deux UP adjectivales *aigre-doux* et *poivre et sel*, construites par endocentrisme et exocentrisme, respectivement.

"Il a employé un ton aigre-doux."

Cette UP (polylexicale et figée) est endocentrique car:

1.° Les composants sont effaçables: "Il a employé un ton aigre", "Il a employé un ton doux";

2.° Le sens des deux constituants est sommatif ou compositionnel;

3.° L'expression appartient au domaine de la désignation ou dénotation référentielle.

"Il avait des cheveux poivre et sel."

Ici, le syntagme phraséologique est exocentrique car:

1.° Chaque formatif est nécessaire pour pouvoir signifier ensemble. On ne pourrait pas dire “des cheveux poivre” ou “des cheveux sel”;

2.° Le sens global est non compositionnel: poivre et sel = gris, ce qui n’est pas évident à partir du sens premier de chaque terme;

3.° L’expression appartient au domaine de la deuxième désignation, ou encore de la connotation, le sens étant inféré à partir de l’image empruntée à un tout autre domaine (les ingrédients de cuisine) que celui du concept (couleur des cheveux).

Cette analyse pourrait se faire pour n’importe quel autre type de UP, et contribuerait même à distinguer, parmi les syntagmes phraséologiques nominaux, les expressions imagées et les collocations. Ainsi, être un *moulin à paroles* est bien différent à être un *moulin à café/à légumes/à vent/etc.* La construction semble suivre le même patron de formation syntaxique, mais les critères que nous venons d’énoncer permettent de bien faire la différence. La première unité, *moulin à paroles*, est une expression imagée à construction exocentrique, tandis que les autres sont des collocations (<cum-locare = placer ensemble) à construction endocentrique, les critères cités ci-dessus pouvant être appliqués pour pouvoir les distinguer.

4. CONCLUSION

En définitive, la phraséologie est une discipline qui a trouvé droit de cité parmi les sciences du langage grâce à un objet d’étude et une méthodologie propres. Les unités phraséologiques définies comme des signes linguistiques polylexicaux, figés, à sens parfois totalement ou partiellement compositionnel, parfois complètement opaques, constituent un matériel phraséologique hétérogène difficile à cerner. Les concepts d’endocentrisme et exocentrisme, grâce à l’évolution théorique qu’ils ont subie, permettent une approche différente pour appréhender cette difficulté. La classification qui s’en est suivie a contribué à distinguer les UP endocentriques appartenant à la première désignation, fondée sur une structure composée de formatifs mis en rapport de subordination, à sens compositionnel et à emploi référentiel, et les UP exocentriques appartenant à la deuxième désignation, composés d’éléments liés par un rapport d’interdépendance, à sens non compositionnel et à emploi inférentiel. Cette distinction est rentable pour démarquer les collocations et les expressions imagées, surtout en ce qui concerne les composés nominaux en langues de spécialités, où l’emploi de termes complexes est si abondant. En fait, la présence de suites figées est tellement importante dans une langue donnée qu’il est absolument nécessaire d’avoir des instruments d’analyse pour distinguer les faits de lexique et les faits de grammaire. Endocentrisme et exocentrisme semblent combler les attentes puisqu’ils permettent de faire converger les deux aspects pour l’étude d’un objet si complexe, c’est bien le cas de le dire.

BIBLIOGRAPHIE

- BALLY, Ch. (1950): *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke.
- (1951): *Traité de Stylistique française*, vol. 1, Genève, Librairie Georg & Cie, Paris, Librairie Klincksieck (1^{ère} édit. 1909).
- BOER, C. de (1922): *Essais de syntaxe du français moderne*, Groningen, Noordhoff.
- BRÉAL, M. (1924): *Essai de sémantique (Science des significations)*, Paris, Hachette, (1^{ère} édit. 1897).
- COSERIU, E. (1966): “Structure lexicale et enseignement du vocabulaire”, *Actes du Premier Colloque International de Linguistique Appliquée*, 175-217.
- DARMESTERER, A. (1874): *Traité de la formation des noms composés*, Paris, Bouillon.
- Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, t. 5, Paris, Le Robert, 1969.
- DUBOIS, J. et alii (1973): *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- DUCROT, O., y TODOROV, T. (1972): *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- DUNETON, C., y CLAVAL, S. (1990): *Le Bouquet des expressions imagées*, Paris, Seuil.
- GALISSION, R. (1984): *Dictionnaire de Compréhension et de Production des Expressions imagées*, Paris, CLÉ international.
- GONZÁLEZ REY, M. (1995): “Le rôle de la métaphore dans la formation des EI”, *Paremia*, 4, 157-167.
- (1997): “La valeur stylistique des expressions idiomatiques en français”, *Paremia*, 6, 291-296.
- (1998): “Estudio de la idiomaticidad en las unidades fraseológicas”, Gerd Wotjak (éd.), *Estudios de fraseología y fraseografía del español actual*, Madrid, Lingüística Iberoamericana, Frankfurt am Main, Vervuert.
- (1999): “La mise en discours des expressions idiomatiques françaises”, *Paremia*, 8 (sous presse).
- GONZÁLEZ REY, M., y LAGO GARABATOS, J. (2000): “Analyse des caractéristiques des unités phraséologiques”, in Luis Gastón Elduayen y Jesús Cascón Marcos (éds.): *Análisis del Discurso*, Universidad de Granada, 119-136.
- Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse*, t. 8, Paris, Larousse, 1984.
- GREVISSE, M. (1988): *Le bon usage*, Paris-Gembloux, Duculot (12^{ème} édit).
- GREIMAS, A. J. (1960): “Idiotismes, proverbes, dictons”, *Cahiers de lexicologie*, 2, 41-61.
- GROSS, G. (1988): “Degré de figement des noms composés”, *Langages*, 90, 57-72.
- (1995): “Enseignement des connecteurs”, *Les cahiers de L’Asdifle (Lexique et didactique du français langue étrangère)*, 6, 109-123.
- (1996): *Les expressions figées en français (noms composés et autres locutions)*, Paris, Ophrys.
- (1982): “Une classification élémentaire des phrases figées en français”, *Revue Québécoise de Linguistique*, 11/2, 151-185.
- (1988): “Les limites de la phrase figée”, *Langages*, 90, 7-22.

- GUIRAUD, P. (1973): *Les Locutions françaises*, Paris, Presses Universitaires de France.
- HAUSMANN, F. J. (1979): "Un dictionnaire des collocations est-il possible?", *Travaux de Linguistique et Littérature*, 17/1, 187-195.
- (1989): "Le dictionnaire de collocations", F. J. Hausmann et alii (éds.): *Wörterbücher. Dictionaries. Dictionnaires. Ein internationale Handbuch zur Lexikographie. An International Encyclopedia of Lexicography. Encyclopédie internationale de lexicographie*, t. 1, 1010-1019, Berlin-New-York, Walter de Gruyter.
- LAFLEUR, B. (1991): *Dictionnaire des locutions idiomatiques françaises*, Ottawa, Canada, Duculot.
- LAGO GARABATOS, J. (1991): "Un type spécial de modification non restrictive: l'apposition", *Verba*, 18, 487-520.
- (1993): "Construction endocentrique, construction exocentrique, construction appositive", *Revue de Linguistique Romane*, 57, 421-432.
- MOUNIN, G. (1974): *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, Presses Universitaires de France.
- PAUL, H. (1966): *Prinzipien der Sprachgeschichte*, Tübingen, Max Niemeyer.
- REY, A. (1970): *La Lexicologie*, Paris, Librairie Klincksieck.
- (1973): "La phraséologie et son image dans les dictionnaires de l'âge classique", *Travaux de linguistique et de littérature (Mélanges de Linguistique française et de Philologie et Littérature médiévales offerts à Monsieur Paul Imbs)*, 97-107.
- (1976): "Structure sémantique des locutions françaises", M. Boudreault et F. Möhren (éds.): *Actes du XIII^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes (du 29 août au 5 septembre 1971)*, 1, 831-841, Presses de l'Université de Laval.
- REY, A., y CHANTREAU, S. (1990): *Dictionnaire des Expressions et Locutions*, Paris, Les Usuels du Robert.
- ROJO, G., y JIMÉNEZ JULIÁ, T. (1989): *Fundamentos del análisis sintáctico funcional*, Lalia, 2, Universidad de Santiago de Compostela, Servicio de Publicacións e Intercambio Científico.
- SAUSSURE, F. de (1974): *Cours de Linguistique générale*, Paris, Payot.
- SECHEHAYE, A. (1921): "Locutions et composés", *Journal de psychologie normale et pathologique*, t. 18, 654-675.
- SWEET, H. (1960): *A new English Grammar, logical and historical*, 2 vols., Oxford, Oxford University Press.
- Trésor de la langue française du XIX^e et du XX^e siècle*, t. 13, Gallimard, Paris, 1988.
- ZULUAGA OSPINA, A. (1980): *Introducción al estudio de las expresiones fijas*, *Studia Romanica et Linguistica*, 10, Francfort-Berne-Cirencester, Peter D. Lang.

